

N° 47
10 F
Avril
2000

La Page

FETES DE QUARTIER

Les réjouissances
se préparent dès
maintenant. > PAGES 4 ET 6

DU 14^E ARRONDISSEMENT

LA CITOYENNETÉ EN MARCHÉ

Au Fiap (rue Cabanis), le débat organisé par le Collectif des citoyens sur le droit de vote des étrangers dès les prochaines élections municipales a rassemblé une centaine de personnes. > PAGE 2

COUP DE FREIN AU TOUT AUTOMOBILE

Les associations du quartier Alésia-Tombe-Issoire consultent les habitants. Objectif : réaménager un carrefour parmi les plus dangereux de Paris, à proximité d'un groupe scolaire. > PAGE 6

DIFFUSEURS DE PRESSE : L'ASPHYXIE ?

Après l'implantation d'un Relais H avenue du Général-Leclerc, les marchands de journaux du quartier se plaignent d'un durcissement des conditions commerciales. Coïncidence ? > PAGES 4 ET 5



PORTE DIDOT, LA SANTÉ EN DEBAT

Au "café ethnique", dans une brasserie de la porte Didot, professionnels de la santé, usagers de l'hôpital et penseurs réfléchissent sur la médecine. Sain et instructif. > PAGE 8

Prison de la Santé Derrière les barreaux la solidarité

● Alertés par la dénonciation des conditions de vie déplorables faites aux prisonniers de la Santé, tous les regards se tournent vers les hauts murs du boulevard Arago. A deux pas de là, rue Ferrus, nous avons rencontré des jeunes bénévoles qui viennent en aide aux détenus de la dernière prison parisienne.



Rares sont ceux qui peuvent, à leur guise, aller et venir en prison. Outre les rois de l'évasion, on songe bien sûr aux "institutionnels", surveillants, travailleurs socio-éducatifs ou enseignants. Mais à côté de ces professionnels, des bénévoles franchissent aussi régulièrement les grilles (voir encadré). Parmi eux, les membres du Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (Génépi) cherchent à remplir deux missions : enseignement, comme le nom l'indique, mais aussi sensibilisation du grand public à l'univers carcéral. Fabienne et Léonor, étudiantes en droit et "génépistes", franchissent ainsi une fois par semaine la haute porte de la maison d'arrêt

de la Santé (1) pour donner leurs cours aux prisonniers. "Au début on imagine qu'on sera en face de gens dépressifs ou abattus. Et puis finalement, on trouve des gens cherchant à dédramatiser ! Venir à la Santé devient un bon moment parmi d'autres de notre semaine", témoigne Fabienne.

Forte de ses presque 900 membres, l'association fête, l'année prochaine, ses vingt-cinq ans d'existence. Active dans une soixantaine d'établissements pénitentiaires, ses locaux nationaux sont hébergés depuis quinze ans à l'annexe du Tribunal de grande instance de Paris, à quelques pas de la prison de la Santé. "Être autorisé à pénétrer vraiment en détention, et pas

seulement au parloir, est une particularité de l'association", précise sa présidente Cécile Rucklin. "Nous nous complétons parfaitement avec d'autres intervenants bénévoles comme les Visiteurs de Prisons".

Au Génépi, enseigner dépasse le simple cadre scolaire (d'autant que des enseignants en titre interviennent aussi en prison). En plus des classiques cours de soutien en langues, en maths ou en français, les "génépistes" animent des activités socioculturelles allant des cours de guitare à la danse folklorique, en passant par les jeux de société. Plus spécifiquement, une trentaine d'étudiants travaillent à l'alphabétisation des détenus (30 % environ sont illettrés). D'autres > SUITE PAGE 3

VOUS POUVEZ VOUS EMBRASSER

Le soleil était là. Petit miracle d'un samedi de février. Soleil trompeur. Les futurs mariés étaient là aussi, sur le perron de notre proximale mairie, les témoins, et la famille, venue de loin, et les amis. On nous fit entrer, on nous fit asseoir, puis on nous fit asseoir un peu plus près, finalement on nous fit nous lever. Entre monsieur l'adjoint au maire, avec un sourire grassouillet, et une phrase d'accueil joviale pour mettre tout le monde à l'aise : "Ahhh, ça fait plaisir de voir un mariage de Français !... Ce matin, j'ai pas eu un seul Français jusqu'à maintenant." Petit hoquet satisfait de monsieur l'adjoint au maire. Dans la salle, la température a nettement baissé. Monsieur l'adjoint au maire est un professionnel, il sait assouplir la solennité du cérémonial et s'enquiert prestement de l'origine des mariés. L'Auvergne, ahhh... Il connaît ! Quel bonheur, c'est central : il y a de la marge. Il recommande une auberge, il connaît les réponses du jeu des mille francs, il connaît le plateau de Millevaches, ça sent déjà le casse-croûte, et nous met en garde contre ce fichu croisement où se cachent toujours les gendarmes. Monsieur l'adjoint au maire est un professionnel, mais il sait les petits soucis de son bon peuple français, et sait rire du képi. Il en rit seul. L'affaire touche à sa fin, il faut emballer, rappelons donc vite fait, entre personnes civilisées, les devoirs des époux : "Vous vous devez fidélité, secours, assistance, etc. Enfin, vous, vous comprenez ce que je raconte... Si vous aviez vu ce matin : y avait que des Arabes ! Alors, ce que je viens de dire, hein..."

On fait la quête pour les bonnes œuvres. Du fond, une voix courroucée demande si les "Arabes" ont le droit de donner aussi. La belle salle de réception de la mairie du 14e se vide dans une consternation glacée. Les phobies qui habitent monsieur l'adjoint au maire le conduisent à une affligeante erreur d'analyse et, plus grave, à un complet fourvoiement sur la nature de sa charge officielle. Les youyous et les rires sonores qui ont cascadé ce matin-là sur le grand escalier, les chants arabes, beaux et joyeux, qui réveillèrent les murs épais de la mairie sont très exactement le contraire de l'invasion hostile, de la submersion culturelle qui hante notre pauvre adjoint au maire. Ce défilé festif démontre le prix que ces familles portent à cette union scellée par la République, française et laïque. C'est justement là que commence l'intégration, et le désir d'intégration. Enfin, la franchouillardise n'est pas une tare en soi, elle peut être généreuse et bienveillante. Lorsque Pierre Dangles, un représentant de la République officiant comme tel, se permet, en plein mariage, des flatulences xénophobes pas même dignes d'une tournée électorale avinée, la bonhomie couperosée tient de la bouffissure pathétique et nocive. Le relâchement mental et les incongruités verbales de monsieur Dangles lui ont valu une éphémère mais cuisante renommée : une réaction officielle du Mrap, un article dans "Le Monde", repris ensuite par "Le Canard enchaîné", "Libération" et "Le Nouvel Observateur"...

PASCAL ANDRÉ

Au Fiap

Forte participation pour le droit de vote

● A l'initiative du Collectif des citoyens du 14e, une centaine de personnes ont débattu du droit de vote des résidents étrangers.

Si les habitants du foyer des Arbustes pouvaient voter, il y a longtemps que la mairie se serait occupée de leurs problèmes. En une phrase, Pierre Castagnou, conseiller socialiste du 14e, a résumé l'effet concret que pourrait avoir l'élargissement aux étrangers non européens du droit de vote aux élections municipales : la reconnaissance de leur existence et de leur place dans la cité.

Faire progresser l'égalité et approfondir la citoyenneté, c'est possible dès 2001, était venu dire le public du débat organisé le 14 mars par le Collectif des citoyens du 14e. La salle Lisbonne du Fiap (rue Cabanis) était comble, et une centaine de personnes ont pu entendre la politologue Catherine Wintol de Wenden relater la déjà longue histoire de la revendication du droit de vote des résidents étrangers. Depuis un quart de siècle, en effet, les prises de position se sont succédées pour demander l'accès à la citoyenneté d'une population durablement installée dans notre pays mais exclue de toute décision politique...

Les Français sont "prêts"

Aujourd'hui, a ensuite souligné Mouloud Aounit, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), la plupart des verrous entravant la marche vers l'égalité se lèvent : le vote des ressortissants de l'Union européenne montre que la participation d'étrangers aux élections françaises ne menace pas la souveraineté nationale ; l'éclatement de l'extrême droite permet enfin de dépassionner le débat ; et l'opinion publique (à 52 %, selon un récent sondage), comme de nombreux responsables politiques (y compris à droite), se dit favorable à cette mesure. On est donc loin de 1985, quand, après avoir promis de le mettre en place, François Mitterrand affirmait que les Français n'étaient "pas prêts" à accorder le droit de vote aux résidents étrangers. Comme l'a dit Mouhédine Cherbib, au nom d'associations de résidents étrangers, il est temps d'"élargir les frontières de la démocratie".

Public convaincu, mais néanmoins exi-

LA PERLE DU CONSEIL

Lors du conseil d'arrondissement du 13 mars, Pierre Castagnou (conseiller municipal PS) demandait à Lionel Assouad quelles propositions avaient été faites par la mairie du 14e dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville ainsi que les modalités de consultation des habitants et des associations concernés. Le maire lui répondit qu'il envisageait la couverture du périphérique. Surpris, Pierre Castagnou lui fit aussitôt remarquer que cette dernière, déjà décidée, relevait de la région Ile-de-France dans le cadre du contrat de plan et n'avait rien à voir avec la question posée. Mal à l'aise et se raccrochant aux branches, le maire a réagi en se félicitant de la couverture du périphérique et en se déclarant incapable de répondre à la question posée par manque d'information. Non content de pouvoir différencier ce qui relève de la Ville ou de la Région, le maire semble être tenu à l'écart des informations essentielles touchant son arrondissement. M.R. Prochains conseils d'arrondissement : les 15 mai, 13 juin et 27 juin à 19 heures, salle des mariages de la mairie.

geant : "Le droit de vote n'est pas une fin en soi", a ainsi rappelé Stéphane Hessel, citoyen du 14e, qui s'était engagé auprès des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, en 1996. "Il ne suffit pas d'être électeur pour être citoyen." Point de vue partagé par le sociologue Robert Cuq, qui s'est fait l'apôtre de la démocratie participative telle que l'incarnent les associations. Il a défendu l'idée de structures d'accueil et de participation. Autres axes de réflexion qui deman-

plaires qui peuvent peser sur l'avenir, lui a répondu Sergio Coronado. On verra, au Sénat ou ailleurs, d'où viennent les blocages. "C'est une question de volonté politique, a renchéri Pierre Castagnou, les partis doivent prendre leurs responsabilités. Il y a aujourd'hui une majorité à l'Assemblée pour faire avancer ce projet." La soirée prenait des airs de campagne électorale. Quoi de plus normal quand on parle de droit de vote ? Dommage que les



Les partisans du droit de vote des étrangers des prochaines municipales ont fait salle comble, le 14 mars au Fiap (rue Cabanis). (PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ)

dent encore à être creusés : si la citoyenneté est élargie aux étrangers, que devient la nationalité ; en n'accordant ce droit qu'aux élections municipales, ne risque-t-on pas d'instaurer une "sous-citoyenneté" ?

Une question de volonté politique

Plus offensif, l'écologiste Sergio Coronado a pu annoncer que la proposition de loi déposée par les députés Verts sera débattue à l'Assemblée le 2 mai prochain. La mesure pourra-t-elle entrer en vigueur dès 2001 ? Les contraintes institutionnelles (vote conforme du Sénat, puis réunion du Congrès ou référendum d'initiative présidentielle) ne nous condamnent-elles pas à l'échec ? "La situation est bloquée, a plaidé la socialiste Chantal Morel, il faudra attendre 2002." "Il y a des votes exem-

"citoyens résidents", du foyer des Arbustes ou d'ailleurs, aient boudé la réunion. Mais cette "discretion" n'est-elle pas aussi un des défis que permettrait de relever le droit de vote : "casser l'immigréité", c'est-à-dire intégrer pleinement les 2,2 millions d'étrangers extra-communautaires vivant et travaillant en France (dont 80 % sont titulaires d'une carte de séjour de dix ans). Faire en sorte, comme s'y emploie depuis trois ans le Collectif des citoyens en venant en aide aux sans-papiers, qu'un étranger qui vit avec nous depuis dix ans ne soit plus un étranger".

OMAR SUFI

Le Collectif des citoyens du 14e peut fournir une documentation détaillée concernant le droit de vote des étrangers (disponible c/o LDH section 14e, 27 rue Jean-Dolent, tél.-fax : 01.45.38.52.19).

MUNICIPALES : REGARDE LES ELEPHANTS TOMBER

Pierre Castagnou qui rit : il a réuni sur son nom les suffrages des deux tiers des adhérents socialistes du 14e et devrait donc conduire la liste du PS aux prochaines élections municipales. Pierre Castagnou qui pleure : le candidat qu'il soutenait dans la course à l'Hôtel de Ville a bifurqué sans prévenir vers un poste gouvernemental. Exit Jack Lang, place à Bertrand Delanoë, avec lequel Castagnou devra se réconcilier. Autre "pointure", le vice-président vert de l'Assemblée nationale, Yves

Cochet, n'a quant à lui pas su séduire les militants écologistes de l'arrondissement, qui lui ont préféré un adhérent récent, mais du cru, René Dutrey. A droite, on semble au contraire mieux accepter l'idée d'un parachutage, avec le choix probable de Philippe Séguin qui, cornaqué par la députée Nicole Catala, pourrait faire campagne dans le 14e... A moins que, comme l'an dernier, l'ancien président du RPR ne renonce devant l'obstacle. Le suspense est décidément insoutenable. O.S.

CULTE DE LA PERSONNALITE

Serait-ce le chant du cygne ? Dans le numéro de février du "Nouveau Journal du 14e" (distribué gracieusement dans nos boîtes aux lettres malgré un prix affiché de 10 F), notre maire n'apparaît pas moins de... neuf fois ! Soit deux photos de plus que l'ensemble des réalisations municipales dont ce bulletin (en cette année préélectorale) est censé faire la

promotion ; et quatre de plus que l'ensemble des autres personnalités photographiées. Aux fans de Lionel Assouad (il paraît qu'il y en a), nous recommandons les pages 8 et 9 : notre "Petit Père" y a droit à quatre clichés. Une double page à conserver et à encadrer, des fois qu'un tel feu d'artifice (et un tel candidat) ne se représente pas. O.S.

URBANISME ET DEMOCRATIE COMMUNIQUE

Un article paru dans "Le Monde" du 11 mars fait un amalgame malheureux entre les adhérents d'Urbanisme et démocratie et certains membres de la section du 14e des Verts. Le bureau de l'association tient à apporter les précisions suivantes. "Nos règles de fonctionnement précisent que toute personne appartenant au bureau ne peut se porter candidate sur quelque liste électorale que ce soit sans être immédiatement démissionnaire du bureau. En outre, les statuts de l'association précisent que nul membre d'Urbanisme et démocratie ne peut se prévaloir de son appartenance à l'association durant une campagne électorale.

"René Dutrey, ayant annoncé au bureau son désir de se porter candidat aux prochaines élections, a démissionné du poste de président de l'association depuis l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre dernier. Il a été remplacé ce poste par Jean-Paul Armangau. "Dans l'article cité en objet, le journaliste laisse entendre que l'association de quartier aurait influencé les décisions de certains adhérents "Verts" dans le vote d'investiture.

"Le bureau d'Urbanisme et démocratie indique que si les membres de l'association ont bien évidemment la liberté d'adhérer au parti politique de leur choix, il ne saurait être question de faire de l'association de quartier un instrument d'enjeu électoral. Dans l'affaire qui nous intéresse, les récents adhérents de la section "Les Verts 14e" ne sont pas tous, loin s'en faut, des personnes issues du milieu associatif et l'association n'a aucunement cherché à s'immiscer dans le fonctionnement de la section locale.

Dans la campagne électorale qui débute, il est primordial qu'Urbanisme et démocratie, association de quartier, reste et apparaisse toujours comme totalement indépendante. Elle le fera savoir à toute occasion."

URBANISME ET DEMOCRATIE

Farouchement indépendante

Qu'on se le dise : nous sommes en campagne électorale. Un an avant le scrutin, les principales investitures seront bientôt bouclées, et la préparation des municipales de 2001 a d'ores et déjà commencé. "Journal farouchement indépendant", c'est ce que précisait "en-tête du premier numéro de "La Page", il y a plus de dix ans. Indépendante, "La Page" le fut aux précédentes élections municipales, en 1989 comme en 1995. Indépendante elle restera en 2001. D'abord parce qu'au sein de notre équipe comme parmi nos lecteurs, tous citoyens adultes et responsables, certains votent et d'autres non, certains peuvent aussi bien se présenter aux élections, sur une liste ou sur une autre... Et "La Page" n'apas à arbitrer ces choix, pourvu qu'ils respectent le cadre démocratique. Ensuite et surtout parce qu'avec cette municipalité ou avec une autre, les habitants du 14e ont et auront besoin d'un espace d'expression et d'information autonome et pluraliste. Ils ont et auront besoin d'un contre-pouvoir associatif qui ne doive rien aux autorités en place. Nous y contribuons à notre manière depuis 1988, nous continuerons à le faire avant comme après 2001. L'Equipe Page

Rue Ferrus Les prisonniers à l'école du Gènepi

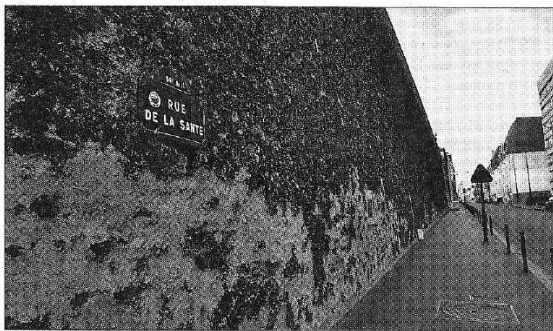
● A la Santé, des étudiants offrent aux détenus cours et animations culturelles.

► SUITE DE LA PAGE 1 vont aider à la préparation d'examens comme le code de la route ou le Diplôme d'accès aux études universitaires, équivalent au bac. Très prisée, l'activité "revue de presse" permet le débat en groupe et l'ouverture sur l'extérieur.

Un "extérieur" que le Gènepi s'est donné aussi pour mission d'informer et de sensibiliser. Cela passe par l'organisation régulière et décentralisée de débats, d'expositions ou de projections dans les cafés ou les écoles. Point d'orgue, sans doute, de cette action : les Assises nationales annuelles de l'association qui sont l'occasion de débats internes dont sortiront les prises de position officielles du Gènepi. Réunies en mars dernier à Lille, elles ont eu pour thème, l'incarcération des femmes et la rupture du lien social et familial. Le Gènepi Ile-de-France organise quant à lui, une manifestation intitulée "Dix jours derrière les barreaux" du 17 au 27 avril à Paris (2). "Pour nous, cette double mission d'intervention dans et hors la prison, est nécessaire pour la réinsertion des détenus. N'oublions pas que la prison fait partie de la société", résume Benoît Manuel, responsable régional.

de vérifier les motivations de chacun ; par exemple, ceux qui viennent pour enrichir leur CV sont recalés d'office. Le parcours ne s'arrête pas là. L'étudiant doit aussi signer une charte d'une douzaine d'articles, qui stipule notamment que le gènepiste est "indifférent au passé pénal

ou bien des rires et des paroles durant un cours ou, mieux encore, l'obtention d'un diplôme". La Santé est une maison d'arrêt singulière, où une minorité est constituée notamment des VIP (le docteur Garetta, le préfet Bonnet, Bernard Tapie ou Maurice Papon ont séjourné ici) ou des condamnés



Pour les "gènepistes", le partage du savoir entre intérieur et extérieur contribue à améliorer la situation carcérale. (PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ)

Vingt-cinq ans d'expériences

Le Gènepi est justement né à la suite d'une crise du monde pénitentiaire. A l'été 1974, de nombreuses mutineries éclatent dans les prisons françaises. L'idée d'un certain partage du savoir entre "l'extérieur" et "l'intérieur" fut alors perçue comme une possibilité d'ouverture et un moyen d'améliorer la situation carcérale. Les premiers volontaires du Gènepi furent en premier lieu des étudiants des grandes écoles de commerce. Aujourd'hui ceux-ci sont largement dépassés par les étudiants en droit et ne représentent plus que 15 % des gènepistes. Une autre évolution a été l'affirmation de plus en plus forte de l'indépendance de l'association vis-à-vis du ministère de la Justice (dont ils reçoivent néanmoins des subventions) et de l'administration pénitentiaire.

Depuis vingt-cinq ans, la machine est donc bien rodée. Le recrutement des nouveaux bénévoles commence, en début d'année universitaire, par une journée régionale de formation durant laquelle des enseignants ou des travailleurs socio-éducatifs de la prison prodigent conseils et méthodes pédagogiques. Un mois plus tard, les volontaires discuteront véritablement du milieu carcéral avec des surveillants, des aumôniers ou des directeurs. Des entretiens individuels permettent aussi

des détenus" ou qu'il "a le devoir de rendre compte d'une violation des droits de l'homme". Enfin, il devra réaliser qu'il s'engage pour une année à raison d'une intervention par semaine, plus quelques réunions de groupes et quatre week-ends de formation. L'obligation d'être étudiant et un engagement quelque peu contraignant expliquent sans doute que près des deux tiers des volontaires ne renouvellent pas leur action au-delà d'une année.

"La meilleure prison de Paris"

Fabienne et Léonor, responsables du groupe de trente-huit bénévoles chargés de la maison d'arrêt de la Santé, n'ont pas craqué. Depuis trois ans, elles interviennent en effet ici, sans lassitude. "C'est vrai que c'est contraignant. Et même éprouvant lorsque l'on doit essayer des critiques ou des "agressions" verbales de la part des détenus. Ou encore se "battre" contre tel ou tel surveillant ou enseignant", raconte Léonor. Tout en ajoutant aussitôt, "ces difficultés-là sont vraiment rares et sont vite oubliées au profit de vraies satisfactions comme des remerciements à la fin d'un cours, ou une correspondance épistolaire avec des détenus ayant changé de prison,

à de longues peines pour terrorisme ou crime. Ils sont répartis en quatre divisions et disposent de cellules individuelles. La majorité, soit 60 % des détenus, est en détention préventive. Elle est détenue dans quatre blocs selon les origines ethniques ; les cellules sont collectives (deux ou trois). Dans ces blocs, 40 % des détenus sont des "sans-papiers", généralement là pour trois mois. Fabienne et Léonor, qui sont intervenues à la fois dans les blocs et les divisions, ont bien vu ces différences. "Dans les blocs, la plupart ne savent pas quand ils sortiront. Suivre nos cours ne leur est donc pas facile", constate Fabienne. "Dans les divisions, au contraire, les gens sont là

A lire

● Parutions récentes : En plus du livre de Véronique Vasseur, "Médecin-chef à la prison de la Santé", Le Cherche-Midi Editeur, citons :

"Les Prisons", par le Gènepi, Collection Les Essentiels, Milan édition, 1999.

"Les Prisons de la misère", de Loïc Waquancq, éditions Raison d'agir 1999.

"La revue "Le Passant Ordinaire" n° 28 (mars/avril 2000) publie un important dossier "prisons" (textes de Loïc Waquancq, Jean-Marc Rouillant, Nicolas Frize...). Disponible à la librairie Compagnie (58, rue des Ecoles, 75005) ou sur commande (20 F plus 11,50 F d'envoi) auprès de : Maison du combattant 22-24, rue du 11-Novembre, 33130 Bègles (tél. 05 57 35 19 24).

"Cuisine entre quatre murs", de Philippe Leclercq, Les éditions par défaut.

● A paraître : "Au pied du mur (482 raisons de détruire la prison)". En souscription (160 pages et un CD. 80 F) auprès de : "L'Insomniaque éditeur", 63, rue de Saint-Mandé 93100 Montreuil (tél. 01 48 59 65 42).

"L'art vers la liberté" (œuvres de prisonniers), par le Gènepi. Parution en mai.

● Par ailleurs, "La Page" a consacré plusieurs articles à la maison d'arrêt de la Santé (n° 4, 14, 15, 21 et 36).

LA DELINQUANCE TOUJOURS EN BAISSÉ

Les chiffres, on leur fait dire ce qu'on veut... mais il y a des limites. C'est par erreur que nous avons, dans notre dernier numéro, contesté le nombre de délits déclarés dans l'arrondissement, avancé par le "libéral" Thierry Ragu. Notre seule excuse : moins bien introduits dans les milieux policiers que notre M. Sécurité, nous ne connaissions alors que les chiffres publiés par la préfecture en octobre (soit 8 000), valables seulement pour les huit premiers mois de 1999. Le total sur l'année, communiqué à la presse en février, est donc bien de 12 000... Soit un recul de plus de 4 % par rapport à 1998 : la plus forte baisse de tout Paris ! Une tendance dont Thierry Ragu, qui n'aime rien mieux qu'entretenir le sentiment d'insécurité de ses concitoyens, a oublié de se réjouir. O.S.

Des murs vieux de 133 ans

● La Santé est la seule prison parisienne subsistant intra-muros. Occupant 26 000 m², elle fut construite par Emile Vaudremer (également architecte de l'église Saint-Pierre-de-Montreuil) et mise en service en 1867. Structurée, à l'époque, d'après les modèles américains et conçue pour 500 détenus, elle en compte aujourd'hui, près du triple. Parmi ses illustres locataires, Ravachol, plusieurs membres de la bande à Bonnot, le docteur Petiot, Guillaume Apollinaire, Joseph Caillaux et Jean Genet. Plus anonymes, entre 1941 et 1944, des résistants, dont beaucoup furent fusillés. Ses murs sont infranchissables et peu s'en évadèrent : on peut citer, à cinquante ans de distance l'un de l'autre, Léon Daudet, en 1927, et le duo Jacques Mesrine et François Besse.

pour longtemps généralement. Ils acceptent leur peine mais souvent pas leur condition de détention. L'ambiance est un peu meilleure que dans les blocs, sans doute à cause d'un niveau culturel et social assez différent", précise Léonor.

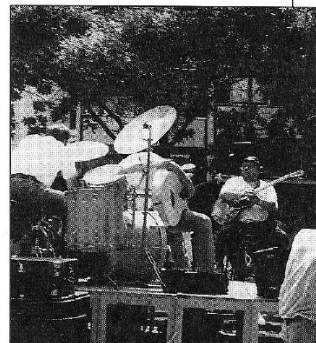
Ces deux bénévoles témoignent que "malgré sa vétusté, la prison de la Santé est vécue comme plus humaine que les prisons plus modernes, situées loin de Paris et qui ne facilitent pas les visites familiales". Pour chaque gènepiste, le souvenir de sa première intervention reste présent : angoisse d'un nouvel environnement et du public. Pourtant, très vite, il s'habitue à la prison, au point qu'il en oublierait presque la fameuse règle de sécurité "rien ne rentre, rien ne sort". Léonor confie que, "sur une heure et demie de cours, on se garde toujours dix minutes à la fin pour des sortes de discussions doléances. Comme ça, on fait connaissance, on se raconte des histoires et même on rigole. C'est aussi ça qui nous fait durer".

Benoît Manuel reconnaît qu'il est difficile d'évaluer l'action des bénévoles du Gènepi car leur statut n'autorise pas le suivi des détenus qu'ils ont rencontrés. "Notre avantage est de ne pas appartenir à l'institution carcérale ; cela rend certains contacts plus faciles. Mais nous travaillons en complément de cette institution, qui a non seulement pour mission de garder des détenus mais aussi de les réinsérer. Nous sommes une pierre de cet édifice." Une pierre qui ne reste pas muette puisque, par exemple, elle sera entendue par la commission d'enquête parlementaire sur les prisons mise en place depuis février après la parution du livre du docteur Vasseur, "Médecin-chef à la Santé". Une fois leur temps de bénévolat accompli, beaucoup de gènepistes se dirigeront vers des professions liées à l'univers carcéral. Sans doute pour continuer la lutte contre "l'échec pénitentiaire" : nos prisons comptent 70 % de récidivistes.

DAVID LAROUSSE et FRANÇOIS HEINTZ
(1) Gènepi : 4/14, rue Ferrus, tél. : 01.45.88.37.00. Internet : multimedia.com/genepi
(2) Théâtre, cinéma, exposition et conférences : notamment, du 19 au 25 avril, festival de films sur la prison, à l'Entrepôt (7-9, rue Francis-de-Pressensé), de 18 heures à 22 h 30. La séance du 19 avril sera suivie d'une rencontre-débat avec le réalisateur Jean-Michel Carré et (sous réserve) le sociologue Pierre Tournier.

UN MORT ET UN BLESSE AU BAR DES BOULISTES

Lundi 13 mars, des hommes arrivés en moto ont tiré dans le café des Boulistes au 169 rue Vercingétorix. Ils ont tué un homme de 85 ans et ont blessé un autre d'une cinquantaine d'années. Ce café est fréquenté régulièrement par ce qu'on appelle les membres de la communauté gitane, rendue responsable par nombre de riverains de tous les maux du quartier. L'événement a sans doute apporté de l'eau à leur moulin. Espérons que la police identifiera sans tarder les auteurs du crime ; les "gitans" sont résignés à jouer les boucs émissaires et ils ont peu confiance dans les institutions qui doivent défendre leurs droits.



Rappelons que quatre personnes de la communauté avaient participé à la première fête de "La Page" organisée sur la place de la Fontaine en 1997, en jouant du jazz pendant une heure. J'étais allée trouver Georges Escudé et M. Mathis au bar des Boulistes sur le conseil de Pascal Fort, président de l'Association du Comité des résidents de Plaisance-Pernety. Je dois avouer que lors de mon premier contact, j'étais un peu mal à l'aise car les femmes sont très rares dans ce café. Mais j'ai toujours été chaleureusement reçue, alors que j'arrivais toujours à l'improviste.

LAURENCE CROQ

Une prison bien entourée

La maison d'arrêt de la Santé compte de bons voisins ! Quatre associations d'aide aux personnes incarcérées ont élu domicile à une portée de chapepot de la prison : au pied de l'enceinte, le siège de la Ligue des droits de l'homme (LDH), de l'autre côté du boulevard Saint-Jacques, le Gènepi, le Club informatique pénitentiaire (Clip) et le Mouvement pour la réinsertion sociale (MRS).

● La commission "Délinquance/prison" de la LDH s'est donnée pour programme cette année, de travailler sur quatre sujets : la détention provisoire, l'incarcération des mineurs, les suicides en prison et le rôle des services pénitentiaires d'insertion et de probation (ex services sociaux éducatifs). Indépendamment du travail interne, la commission a pour mission d'inventer des actions nouvelles avec d'autres associations, entre autres pour lever l'opacité entourant la vie carcérale. Les commissions de la LDH sont

des groupes de travail ouverts à tous, membres ou non de la Ligue.

LDH : 27, rue Jean-Dolent, tél. 01.44.08.87.29.

● Le Clip a pour vocation de former à l'informatique des personnes incarcérées et, donc, de favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle. Les bénévoles, retraités ou étudiants, dispensent les cours, de l'initiation au perfectionnement. Le Clip intervient dans trente établissements pénitentiaires.

4/14, rue Ferrus, tél. 01.45.88.56.00.

● Le MRS est une association de soutien et d'aide aux libérés de la région parisienne (voir "La Page" n° 21). Ses bénévoles, pour la plupart des retraités, agissent concrètement auprès des libérés, dès leur sortie de prison : dépannages d'urgence, démarches administratives, aide à la recherche d'emploi...

4/14, rue Ferrus, tél. 01.45.81.17.57.

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 50 F ; soutien : à partir de 100 F. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equipe Page : BP53, 75661 Paris Cedex 14.

Nom.....
Adresse.....

L'Association de défense du quartier Montsoirs (ADQ) organise sa traditionnelle fête de quartier «Feria Montsoirs 2000» le samedi 11 juin, de 14 heures à 18 heures. Elle aura lieu sur la place de la mairie de la rue de la République, face au n° 11, en présence de nombreuses associations, expositions et vide-projetés.

LE 24 JUIL, AUX
THERMOPLES

Rejoignez le comité des fêtes ! Cette année la devise sera "Fishes la fête au sein de la Rue". Nous sommes de nos jours plus que jamais conscients de l'importance de la rue pour la préparation et la réalisation de cette période. Pour nous aider à cette tâche, nous avons décidé de créer un comité de quartier. Par ailleurs, faisons plus de rencontres, participons à des ateliers, sculptures, décorations de nos salles, soirées, soirées de bienvenue.

UNE NOUVELLE
ARTISTE

La rue longue qui relie plusieurs artistes peintres, a vu s'installer une nouvelle artiste, Sophie Gilard, dans l'atelier du premier étage (Yield n° 14, Page n° 31).

EXPRESSION
LIBRE

La galerie Expression libre que dirige Agnès Oudot et se trouve au 21, rue de la République, organise une exposition intitulée "L'Art Libre".

LA GAZETTE DU
CANAL
SAUVAGE DES EAUX

Après deux années d'intermittence, La Gazette du Canal a repris le chemin de la presse et de l'information. Elle est dirigée par Jean-Luc Besson.

De La Page
à la Toile

Depuis deux ans, La Page a continué à développer son site internet. Elle a également lancé une newsletter électronique.

AU MAGIQUE

Au 42, rue de Gergonne, se tient régulièrement la vente aux enchères de la galerie de la rue de la République. Elle est organisée par la galerie de la rue de la République.

UNE NOUVELLE
ARTISTE

La rue longue qui relie plusieurs artistes peintres, a vu s'installer une nouvelle artiste, Sophie Gilard, dans l'atelier du premier étage (Yield n° 14, Page n° 31).

EXPRESSION
LIBRE

La galerie Expression libre que dirige Agnès Oudot et se trouve au 21, rue de la République, organise une exposition intitulée "L'Art Libre".

LA GAZETTE DU
CANAL
SAUVAGE DES EAUX

Après deux années d'intermittence, La Gazette du Canal a repris le chemin de la presse et de l'information. Elle est dirigée par Jean-Luc Besson.

De La Page
à la Toile

Depuis deux ans, La Page a continué à développer son site internet. Elle a également lancé une newsletter électronique.

"Ne m'appellez plus march and de journaux"

Jean-Michel Letebvre, libraire, a cessé de vendre la presse en décembre dernier. Il nous explique comment les deux grandes messageries ont contribué à ce marché.



Quelle est l'heure actuelle de l'industrie du journal ?

J.-M.L. D'abord, on ne dit plus marchand de journaux, mais distributeur de presse. Je dirais plutôt journaliste ou journaliste.

NMPP et MLP

Régle par la loi du 23 avril 1997, le NMPP a été créé. Il a pour but de réguler le marché de la presse.

LA "BOMBE" H

Depuis une trentaine d'années, de nombreux journaux ont disparu. Pourquoi ?

LA RUE SOPHIE-GERMAIN, DERNIERE SERVICE

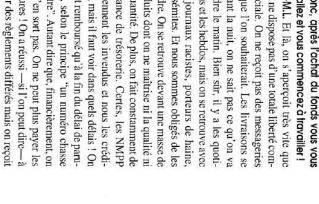
Il est malheureux que la rue Sophie-Germain ne soit plus ce qu'elle était autrefois.

LA COMPAGNIE DES SEPT LIEUX

Le grand romanier et d'aujourd'hui le grand romanier de la rue de la République.

EXPOSITION : PENINDE A BONNEUIL

Certains d'entre vous se souviennent peut-être du film "Vivre à Bonneuil".



Comment la presse française a-t-elle évolué ?

J.-M.L. La presse française a connu de profondes mutations ces dernières années.

LA JOURNÉE D'UN KIOSQUIER

Il est 13 heures et Christian Bessy a déjà deux jours de travail derrière lui.

EN ATTENDANT

Le grand romanier et d'aujourd'hui le grand romanier de la rue de la République.

EXPOSITION : PENINDE A BONNEUIL

Certains d'entre vous se souviennent peut-être du film "Vivre à Bonneuil".

LA COMPAGNIE DES SEPT LIEUX

Le grand romanier et d'aujourd'hui le grand romanier de la rue de la République.

EXPOSITION : PENINDE A BONNEUIL

Certains d'entre vous se souviennent peut-être du film "Vivre à Bonneuil".

"Faites de la lumière" à Plaisance

L'ambition de cet atelier est de créer une œuvre d'art lumineuse.

LA COMPAGNIE DES SEPT LIEUX

Le grand romanier et d'aujourd'hui le grand romanier de la rue de la République.

EN ATTENDANT

Le grand romanier et d'aujourd'hui le grand romanier de la rue de la République.

EXPOSITION : PENINDE A BONNEUIL

Certains d'entre vous se souviennent peut-être du film "Vivre à Bonneuil".

LA COMPAGNIE DES SEPT LIEUX

Le grand romanier et d'aujourd'hui le grand romanier de la rue de la République.

EXPOSITION : PENINDE A BONNEUIL

Certains d'entre vous se souviennent peut-être du film "Vivre à Bonneuil".

LA COMPAGNIE DES SEPT LIEUX

Le grand romanier et d'aujourd'hui le grand romanier de la rue de la République.

EXPOSITION : PENINDE A BONNEUIL

Certains d'entre vous se souviennent peut-être du film "Vivre à Bonneuil".

LA COMPAGNIE DES SEPT LIEUX

Le grand romanier et d'aujourd'hui le grand romanier de la rue de la République.



Les associations de quartier sont à l'honneur.

LA COMPAGNIE DES SEPT LIEUX

Le grand romanier et d'aujourd'hui le grand romanier de la rue de la République.

EXPOSITION : PENINDE A BONNEUIL

Certains d'entre vous se souviennent peut-être du film "Vivre à Bonneuil".

LA COMPAGNIE DES SEPT LIEUX

Le grand romanier et d'aujourd'hui le grand romanier de la rue de la République.

EXPOSITION : PENINDE A BONNEUIL

Certains d'entre vous se souviennent peut-être du film "Vivre à Bonneuil".

LA COMPAGNIE DES SEPT LIEUX

Le grand romanier et d'aujourd'hui le grand romanier de la rue de la République.

EXPOSITION : PENINDE A BONNEUIL

Certains d'entre vous se souviennent peut-être du film "Vivre à Bonneuil".

Alésia-Tombe-Issoire Un tournant pour le carrefour

La participation a été exceptionnelle". A l'initiative du collectif "Carrefour Sarrette, Tombe-Issoire, Alésia, Corentin", réunissant plusieurs associations (FCPE, Solidarité 14, Association des usagers des transports) et riverains, le samedi 18 mars dernier a été une journée de vote. L'enjeu : le réaménagement de ce carrefour en étoile qui a connu bien des accidents dont plusieurs mortels ces dix dernières années (voir "La Page" n° 36). Cinq flux s'y rejoignent à proximité du groupe scolaire le plus important de Paris (640 élèves) et de sept autres écoles. Sur les 2000 bulletins de vote distribués préalablement dans les boîtes aux lettres par les membres du collectif, 630 ont été déposés dans l'urne. "Un succès" selon le collectif qui travaille de longue date pour voir ce carrefour changer de direction.

Dangereux, saturé et bruyant

Une semaine avant le scrutin, une réunion préparatoire, rassemblant une quarantaine d'habitants, s'était tenue dans les locaux du groupe scolaire de la rue d'Alésia. Ce carrefour a été classé en 1996 par la préfecture de police de Paris parmi les dix plus dangereux de Paris pour le nombre et la gravité des accidents", a rappelé en introduction une représentante des parents d'élèves, membre du collectif. Déjà, une étude conduite par la Direction de la voirie en 1991 chiffrait à 19 000 le nombre de véhicules passant chaque jour, en relevant des vitesses excessives, notamment aux heures creuses, et des embouteillages aux heures de pointe. Cette année-là, quelques aménagements ont bien été apportés (passages pour les piétons, feux décalés...), mais les accidents et les désagréments ont continué. Les feux décalés ont en fait rendu la traversée plus dangereuse pour les piétons et les écoliers, les stationnements abusifs sur des trottoirs trop étroits ont continué, la vitesse et les nuisances sonores n'ont pas diminué.

Les mobilisations — dont la première remonte à 1989 — n'ont pourtant pas moli. Courriers, pétitions, manifestations se sont multipliées. En vain. La Ville de Paris est restée imperturbable et la position du maire du 14e immuable : "Tout ce qui était possible a été entrepris. Il n'y a plus rien à faire", a encore récemment affirmé Lionel Assouad aux membres du collectif réuni à son invitation pour une "concertation". Ce n'est pas l'avis des associations et des riverains qui ont décidé de ne plus seulement alerter et interpellier des pouvoirs publics jugés "déficients" mais de proposer une solution à la situation présente comme "irréductible".

Changer de carrefour

Deux projets de réaménagement de la zone ont ainsi été élaborés avec l'aide d'un architecte pour être soumis à la population. Leur objectif : rendre ce carrefour plus sûr pour les écoliers et les cyclistes et permettre aux habitants "de jouir d'une meilleure qualité de vie". Dans cette optique, ces deux projets visent à "maîtriser la circulation de transit et la vitesse, favoriser la marche à pied, le vélo et les transports en commun, tout en prenant en compte les besoins de livraison et de sta-

LA MAISON INVISIBLE

Dans le précédent numéro, nous avons omis de situer la prochaine démolition programmée dans le quartier Thermopyles (page 2, article d'Evelyn Lohr). La bâtisse est encore debout au n° 7 de la rue et la demande de la transformer en maison de jardinage/maison de quartier a été rejetée par le maire. Allez la voir, dans quelques mois ses vieilles pierres qui rougeaient au soleil du nord se reposeront plus que dans les mémoires.

tionnement rotatif des commerçants". Précisément, ces projets présentent de nombreux points communs : limitation de la vitesse par l'aménagement en "zone 30" (vitesse inférieure à 30 km/h obligatoire), réduction de la chaussée et élargissement des trottoirs, surélévation de l'espace central du carrefour ainsi que celle des passages pour piétons pour une visibilité maximale. Le deuxième scénario présente un petit plus car il vise à créer un maillage avec les "quartiers tranquilles" existants, ceux des rues Hallé et des Artistes. Il propose donc une prise en compte élargie intégrant d'autres rues du quartier : du haut de la rue de la Tombe-Issoire (angle avenue Reille) jusqu'à l'avenue René-Coty, et de la rue d'Alésia partant du niveau de la rue de la Santé jusqu'à la place Victor-Basch. Ce schéma demande enfin une meilleure desserte de la ligne de bus 28.

Agir avec la population

Lors de cette réunion préparatoire, les habitants ont apporté leurs points de vue. Une réflexion générale s'est d'abord engagée sur la régulation des flux automobiles, la possibilité ou non de les réduire, de les endiguer. Certains se sont montrés plus "réalistes" que d'autres, évoquant notamment les "contraintes" liées à l'incompressible trafic automobile. La représentante de l'AUT s'est montrée optimiste en donnant quelques exemples de ce qui se fait dans d'autres villes comme Lyon, Besançon ou Nantes. Là, le transit a été freiné en brisant le continuum de quelques grands axes routiers. Tous, au final, se sont accordés sur la priorité pour ce carrefour qualifié de "sortie d'autoroute" (une des sorties de l'autoroute A6 débouche sur la rue de la Tombe-Issoire) : la réduction de la vitesse est non seulement indispensable, mais elle est réalisable grâce à des aménagements simples contenus dans les deux scénarios proposés. Lors du vote, 82,5 % des suffrages se sont portés sur le deuxième scénario. Fort de ce résultat appuyé sur une expérience de démocratie participative significative, le collectif ira défendre ce projet auprès des autorités compétentes : la Ville de Paris, la Préfecture de police, voire la RATP. Avec la ferme intention, cette fois-ci, de se faire entendre. Peut-être même sera-t-il écouté.

PIERRE LADA

JOURNÉE NATIONALE DES REPAS DE QUARTIER

Cela fait bientôt quatre ans que l'association Urbanisme et démocratie organise des repas de quartier, rue des Thermopyles. Le principe : les habitants apportent victuailles et boissons, chaises et tables que l'on partage en toute convivialité. Cette année, une journée nationale des repas de quartier est prévue le vendredi 16 juin. Associations, amicales de locataires, copropriétaires, commerçants et habitants sont invités à organiser des repas dans la rue le 16 juin ce soir là. Il suffit de trouver un espace dans votre cité, dans votre rue, sur un bout de trottoir élargi, sur un terre-plein ou une placette. Ensuite, il faut prévenir ses voisins et coller quelques affiches invitant tout le monde. Commencez à en parler à vos amis, saisissez l'occasion pour parler à votre voisin de palier, mettez une affiche dans l'entrée de votre immeuble pour lancer l'idée... et surtout, laissez libre cours à votre imagination et à votre créativité pour transformer ensemble, le 16 juin, les rues de l'arrondissement en lieu de convivialité et d'échange. Le dossier de présentation et la revue de presse sont disponibles auprès d'Urbanisme et démocratie (tél.-fax : 01.40.44.81.92). S.B.

Rue Didot Des HLM à Broussais ?

● Les projets de l'assistance publique-Hôpitaux de Paris se précisent quant à l'avenir de l'hôpital et de ses terrains.

S'il semble acquis que le bâtiment des Mariniers sera temporairement maintenu et que le bâtiment Leriche accueillera principalement les soins de suite en cardiologie, en revanche la partie historique de Broussais, à savoir les bâtiments en briques rouges, fait déjà l'objet de grandes manœuvres.

Selon "Le Moniteur des travaux publics", qui a consacré plusieurs articles à la valorisation du patrimoine hospitalier, une consultation de promoteurs/aménageurs privés aurait dû démarrer dès la fin de l'année 2000, pour une cession définitive des terrains prévue au premier trimestre 2003. Or il semble que l'AP-HP privilégie un autre scénario, se tournant désormais vers la Ville de Paris. La préfecture de Paris est en effet en train de rédiger un projet de protocole entre Paris et l'AP-HP pour la construction de logements sociaux sur Broussais et sur Bouicaut. L'AP-HP saisi à ce titre l'obligation faite à la Ville de Paris, depuis la convention de mars 1999 avec l'Etat, de construire en moyenne 2 100 logements sociaux par an.

Olivier Fillette, sous-directeur du logement à la préfecture, évoque ainsi plus de 1000 logements à construire sur les deux hôpitaux, dont la moitié à Broussais. Guy Bernfeld, directeur du patrimoine et de la logistique de l'AP-HP, confirme ce projet en évoquant 500 logements. La négociation porte sur le prix des terrains et l'AP-HP pourra bientôt s'appuyer sur les résultats de l'étude de faisabilité commandée à un grand cabinet d'audit.

L'avantage pour l'AP-HP est certain : se débarrasser d'un seul coup de toute la surface (46 000 m²) ; la Ville étant presque seule capable de couvrir les frais d'une opération d'une telle ampleur. Surtout, ce recours à la Ville de Paris accélérerait grandement l'opération puisque d'après Olivier Fillette, "le devenir de ces terrains devrait être arrêté dans le courant du second semestre 2001." Ce type de



L'immeuble d'entrée de l'hôpital, 96 rue Didot, serait conservé. (PHOTO : FRANÇOIS HENRI)

convention entre administrations évite de recourir à la longue procédure du marché public. Une aubaine quand on sait que l'AP-HP a besoin d'argent frais très rapidement pour rembourser l'Hôpital européen Georges-Pompidou.

Vigilance sur les démolitions

S'agira-t-il alors d'une réaffectation des locaux existants ou de la construction de logements neufs ? Guy Bernfeld annonce que les bâtiments actuels accueilleront les activités et les logements. L'AP-HP suivrait en cela l'avis consultatif de l'Architecte des bâtiments de France de mars dernier, avis défavorable à la démolition. Ceci apparaît cohérent avec la promesse de l'AP-HP d'un "habitat de faible densité". Mais la vigilance s'impose : des représentants du personnel évoquent fortement le risque de démolition de ces bâtiments ; seul serait conservé l'immeuble d'entrée au 96, rue Didot.

En plus des 500 logements, la direction du patrimoine de l'AP-HP promet également la création d'espaces verts et d'équipements collectifs. Mais s'agira-t-il du simple maintien des espaces verts intérieurs protégés

dans le plan d'occupation des sols, ainsi que des deux crèches existantes ? Au Conseil de Paris, le maire Jean Tiberi a annoncé la "probabilité" d'un centre social de 300 m² dans des locaux dépendant de l'hôpital Broussais, promesse confirmée dans "Le Parisien" par le maire du 14e.

Des projets en cours d'élaboration, avec un calendrier de plus en plus précis... mais les principaux concernés, à savoir les habitants, n'ont toujours pas été consultés ! Un Comité du patrimoine architectural hospitalier s'est montré sous la présidence de Guy Bernfeld, faisant intervenir des personnalités du ministère de la Culture et des membres de l'Atelier d'urbanisme de la Ville de Paris, mais ni syndicats du personnel, ni associations de riverains, de commerçants ou d'usagers... C'est pourquoi ces derniers ont envoyé une lettre collective au directeur de l'AP-HP afin de demander au plus vite une réunion d'information et s'apprêtent à lancer une vaste consultation des habitants. NICOLAS LIÉBAULT

* Il fut un responsable de la Semirep, qui a défiguré le quartier dans les années 70 (Zac Guillemot-Vercingétorix).

LE FUTUR CENTRE SOCIAL SOUS INFLUENCE ?

Vingt-deux mois après la fermeture de Notre Maison, Lionel Assouad, maire de l'arrondissement, vient de promettre la création, "le plus tôt possible", d'un nouveau centre social. Les 1 100 m² perdus devraient finalement être remplacés par des locaux de 300 m², voire 400 m², dans les bâtiments libérés par la reconstruction de l'hôpital Broussais. Après deux ans de mobilisation des associations utilisatrices du centre disparu, l'enquête publique sur l'aménagement de la Zac Didot est venue accentuer la pression, en concluant à la nécessité d'ouvrir "dès que possible", des locaux associatifs non seulement sur la Zac (*), mais aussi dans la partie centre-sud-ouest de l'arrondissement.

Le dossier n'est pas clos pour autant. Jusque-là tenues à l'écart, les associations du quartier seront-elles partie prenantes de la gestion du futur centre ? Rien n'est moins sûr. Le 28 février, le maire de Paris indiquait en effet que "l'action concertée de la Caisse d'allocations familiales,

de la Fédération des centres sociaux, des élus concernés et des services de la Ville a rendu possible l'an passé l'émergence d'une association, Carrefour 14, susceptible d'assurer la gestion d'un nouveau centre social." En réalité, ni la Caf ni la FCS n'ont participé à la constitution de cette association, tout droit sortie du chapeau de la municipalité, le secrétaire général de Carrefour 14 n'étant autre que le suppléant de la députée-adjointe au maire Nicole Catala.

La concertation qui doit bientôt s'engager, "avec l'ensemble des associations et organismes concernés pour préparer le projet social qui devra être soumis à la Caf pour agrément", permettra sans doute d'y voir plus clair. En attendant, les anciens usagers de Notre Maison ne restent pas passifs ; ils invitent l'ensemble des futurs utilisateurs du centre à un débat en plein air, jeudi 20 avril à 18 h 30, place Moro-Giafferi, P.L.

(*) Ouverture prévue (dixit le maire) : "pas avant juin 2002".

INVESTISSEZ DANS LA (VIEILLE) PIERRE

On savait que l'association de défense du patrimoine Monts 14 bénéficiait de subventions municipales : 10 000 F, votés à l'été 1998, en soutien à la publication de l'ouvrage "Quête d'un patrimoine menacé". Comme il se doit, cette somme apparaît dans les comptes de Monts 14 pour 1999.

Plus surprenant : figure au même chapitre, pour un montant de 15 000 F, la société Meunier Promotion. Ce généreux promoteur immobilier attend peut-être de nos amoureux des vieilles pierres qu'ils se montrent compréhensifs vis-à-vis de ses projets dans le quartier. O.S.

Le Château ouvrier sauvé une seconde fois

● Ce bâtiment, dont Jean Tiberi avait annoncé la réhabilitation fin 1997, paraissait sauvé. Toutes les associations, avaient d'ailleurs bataillé pour le sauver des pelleteuses (voir "La Page" n° 34). Changeant son fusil d'épaule en cours d'enquête publique, Paris Oxygène a surpris tout le monde en menant une campagne de "propagande active" pour réclamer sa destruction. Ses membres ont réussi à rallier les riverains de la rue Sainte-Léonie à leur idée. Le commissaire enquêteur a bien failli succomber à leur radicalisme. L'intérêt de conserver un lieu d'habitation populaire et de mémoire, témoin de plusieurs pages d'histoire du quartier ne l'a pas fait sourcilier. S'il recommande finalement de réhabiliter le bâtiment c'est pour ne pas perdre encore deux ans dans une nouvelle procédure d'enquête publique.

Les habitants actuels ont connu les pires difficultés pour être relogés dans la Zac durant les travaux. Sur vingt foyers concernés, cinq n'auront pas de place dans le quartier alors que la mairie s'y était engagée. Or, la Ville s'est également engagée à donner une priorité de retour aux anciens locataires dans les appartements réhabilités. Il sera certainement nécessaire de lui rappeler ses promesses pour que les amis d'Eugène (voir "La Page" n° 35) puissent retourner à la vie de Château. J.-P. A.

Aménagement de la Zac Didot : avis favorable

● Dans son rapport, le commissaire enquêteur reprend bon nombre de remarques formulées par les associations et les riverains.

Des locaux pour les assos ! "Relo-gez Notre Maison de quartier !" "Mais où vont chercher les enfants de la Zac ?" C'est sous ces banderoles, qu'une centaine d'habitants de Plaisance s'étaient retrouvés fin novembre 1999 pour demander à la Ville de prendre en compte leurs besoins dans le cadre de l'aménagement en cours. En projet depuis douze ans, le chantier entre les rues Raymond-Losserand, du Château, Didot et Pernety devrait, d'ici 2003, laisser place à un nouveau quartier (voir "La Page" n° 45). Cet automne, l'enquête publique avait mobilisé les habitants et les associations de quartier pour donner une dimension plus humaine au projet. Message reçu.

Dans son rapport rendu public fin janvier, le commissaire enquêteur, s'il donne un avis favorable au projet, émet cependant des réserves qui satisfont la demande générale. "Les constructions à réaliser seront en modulant leur hauteur et leur aspect pour respecter le caractère de ce mini quartier et lui donner de l'harmonie", recommande le commissaire, qui demande aussi à la Ville d'organiser des réunions avec la population pour définir ensemble la nouvelle tournure du projet en insistant sur l'aménagement du futur jardin. Il déclare ensuite nécessaire de prévoir une crèche



La mobilisation des habitants et des associations pour donner une dimension plus humaine au projet a porté ses fruits.

supplémentaire à proximité des nouveaux bâtiments. Enfin, "des locaux pour les associations seront prévus [...] avec une surface totale de 150/200 m²", indique le rapport. Il insiste plus loin sur ce point en demandant que la Ville mette à disposition, ailleurs dans l'arrondissement, 250 à 300 m² de locaux associatifs supplémentaires pour reprendre "les activités de soutien scolaire, d'alphabetisation, de réunion et d'accueil des jeunes".

La Ville de Paris, qui restait sourde aux demandes des habitants, se trouve aujourd'hui dans l'obligation d'amender sérieusement sa copie.

Piqué au vif, le maire surenchérit

Vu le nombre de remarques apposées sur le registre, leur prise en compte nécessitera un doigté dont la municipalité n'a pas toujours fait preuve. En effet, si le commissaire enquêteur s'est déclaré surpris de la mobili-

sation autour de ce projet, il explique dans son rapport que "la déplorable qualité architecturale des premiers bâtiments, construits dans la Zac, a contribué à cristalliser les oppositions." Pour Lionel Assouad, qui en vantait encore récemment l'esthétique, c'était un mauvais coup porté à sa réputation d'homme de bon goût. Notre maire a essayé de se rattraper lors d'une réunion publique organisée à la mairie d'arrondissement. Surprenant l'assistance ainsi que les services techniques de la Ville, il a annoncé son intention de ne pas construire l'immeuble prévu impasse Sainte-Léonie (voir ci-dessous). Il a poursuivi en déclarant être opposé à l'avis du commissaire enquêteur qui voulait rehausser les constructions prévues au 67, rue Raymond-Losserand. Si ces nouvelles recommandations sont suivies d'effet (son avis n'est que consultatif), cela ira dans le sens d'une demande de dédensification du programme, réclamée par les associations. Par contre, le maire n'a pas voulu satisfaire la demande d'affecter (même provisoirement) les locaux commerciaux vides construits dans la première tranche, aux associations évincées du centre social Notre maison.

Enfin, aucune réunion de travail n'a été proposée aux associations pour examiner la nouvelle orientation du projet. Les

nombreux besoins exprimés lors de l'enquête puis de la réunion du 21 mars appellent en effet à examiner l'ensemble sous un jour nouveau, afin de lui redonner une cohérence. J.-P.A.

Les habitants au rapport

● Le rapport d'enquête publique nous livre un échantillon des préoccupations des personnes ayant fait part de leurs remarques durant l'automne dernier. Environ 600 mentions apparaissent sur les registres. Arrive en tête le besoin de locaux pour les associations (94 mentions), suivi du besoin de places en crèche (69), puis la nécessité de veiller à la densité, la hauteur et la localisation des habitations (68), le problème de l'aménagement du futur jardin (65) et celui de la conservation du Château Ouvrier (57). Viennent ensuite l'âme du quartier et la qualité urbaine (31), la circulation et le stationnement (25), la concertation (24), la place des artistes (24) et enfin la sécurité (15). Et dire que certains veulent nous faire croire que la sécurité est la préoccupation première des Parisiens...

Chanoine-Violet

Les ados interdits de square

● Pour faire passer son projet, la Ville écarte plusieurs associations de la concertation.

Le 6 mars dernier, la mairie du 14e organisait une réunion publique pour présenter un projet de réaménagement du square Chanoine-Violet, situé à l'angle des rues Didot et du Moulin Vert. Ce projet ne prend pas en compte les besoins du quartier en matière d'équipements pour les adolescents. Il reproduit, en plus grand, ce qui sera fait dans le square des Thermopyles (jeux pour les tout-petits, pelouse, arbustes, fleurs et bancs, voir "La Page" n° 45). Seules différences : une table de ping-pong (au lieu de deux actuellement) et un jardin potager de 190 m² réservé aux écoles. Mais pas de maison du jardinier, pas de jardin participatif, pas d'espace pour des manifestations festives ou culturelles et, bien sûr, rien pour les jeunes ; en revanche, des grilles de 2,20 m de haut lui donneront un "joli aspect de cage de zoo", a pu ironiser l'association Paris Oxygène.



Le terrain de basket du square Léonidas ne sera pas remonté au Chanoine-Violet. (PHOTO : F.H.)

des squares normaux ! Les jeunes sympathiques qui voudront jouer au ping-pong, pourront le faire à côté de leur maman [...] Et le maire du 14e de renchérir : "Les plus grands n'ont qu'à aller jouer dans les stades au bord du périphérique ou au square de la rue Vercingétorix !" Partir à

deux kilomètres pour aller "faire des paniers" et se défouler après l'école, les jeunes et leurs familles apprécieront.

A la sortie de la réunion publique, les membres d'Urbanisme et démocratie ont réaffirmé leur détermination à faire valoir leurs études et les propositions des habitants. Ils ont reproché au maire, après le mépris affiché par la Ville dans la recherche d'une solution de remplacement des structures sociales disparues (Notre Maison, Adèle 14, Cepje), de porter un nouveau coup à tous ceux qui œuvrent pour permettre aux jeunes une bonne intégration dans la Cité. L'association appelle les familles à faire connaître rapidement leur position par courrier à la mairie d'arrondissement. En effet, si l'appel d'offre est fructueux, le chantier devrait débuter en novembre prochain, pour une ouverture en juin 2001. Jeunes et moins jeunes, à vos plumes ! J.-P.A.

Lionel Assouad, maire du 14e arrondissement, 2 place Ferdinand-Brunot, 75675 Paris Cedex 14.

Les limites à la concertation

● Depuis 1996, l'association de quartier Urbanisme et démocratie demande que les trois squares du secteur fassent l'objet d'une même étude, afin de mieux répartir les activités et les espaces lors des travaux prévus. Il s'agit des squares Chanoine-Violet et Léonidas (sur lequel est provisoirement implanté un terrain de basket) et du futur jardin des Thermopyles dont l'aménagement est en souffrance depuis 1977 !

En début de séance, Lionel Assouad, maire du 14e, apprenait aux quelques 130 personnes présentes, qu'il avait

organisé des réunions de travail l'hiver dernier sur le sujet avec la plupart des associations. Après quelques échanges rapides dans la salle, les représentants associatifs dénombrent au moins quatre associations, présentes sur le terrain depuis plusieurs années, qui n'ont pas été conviées aux débats. Cela est d'autant plus regrettable que deux études, menées en 1998 et 1999 par Urbanisme et démocratie, avaient recolté 1157 idées pour réaménager ces espaces verts. Ainsi écartée de la concertation, l'association n'a pu faire valoir le point de vue des habitants.

Impasse Sainte-Léonie

Pas sous mes fenêtres !

● Quand la mairie préfère satisfaire une poignée de riverains plutôt que l'intérêt général.

Le 6 mars dernier, une habitante riveraine du square Chanoine-Violet demandait à ce qu'un lampadaire soit supprimé ou abaissé pour ne pas éclairer son appartement. Quatre jours plus tard, le luminaire était démonté par les services de la Ville. Coïncidence ?

Cet automne, après deux ans de mobilisation des associations de quartier et de réunions avec la Ville, quelques riverains de l'impasse Sainte-Léonie réalisaient qu'une construction de quatre étages allait s'élever sous leurs fenêtres. Pétition, entrevues avec le maire auront suffi pour que celui-ci annonce, lors de la réunion publique sur l'aménagement de la Zac Didot, que cet immeuble ne serait pas construit. A quoi aurait servi deux ans de concertation avec des associations généralistes et la recherche de l'équilibre du projet ? Pourquoi réclamer aux associations de quartier mesure et réflexion, et soupçonner sans cesse leur légitimité, alors qu'on cède au premier lobby venu ? S'il lui devait y avoir une diminution supplémentaire de la densité dans cet aménagement, n'aurait-il pas mieux valu examiner, autour d'une table de travail, avec les représentants de toutes les parties concernées, où cette diminution était la plus profitable à l'ensemble des habitants ?

Non, le maire, en période préfectorale, préfère contenter ici ou là quelques groupes de personnes avec lesquelles le

contact est passé, plutôt que d'examiner l'intérêt général.

Le riverain est la personne qui habite - ou dont les fenêtres donnent - le plus près d'un équipement quelconque et qui se préoccupe principalement du problème causé par cet équipement. Mais la somme des intérêts particuliers n'a jamais suffi à faire l'intérêt général. En ce sens, nos élus ont la charge d'écouter et de prendre en compte les besoins de tous les habitants et pas seulement ceux du riverain immédiat. Les urbanistes américains ont inventé un terme pour expliquer ce réflexe protecteur du riverain : c'est le réflexe Nimby (pour "Not in my back yard", pas dans ma cour), que l'on pourrait traduire par "Faites ce que vous voulez, mais pas sous mes fenêtres."

Riverains, la période semble propice ! Profitez-en pour demander ce dont vous n'avez jamais osé rêver : supprimer les bancs où s'installent les clochards, interdire aux enfants de jouer au ballon, enfermer les jardins derrière des grilles de zoo, faire déplacer l'arrêt de bus sous les fenêtres du riverain voisin... mais ne demandez jamais des locaux pour les associations, une véritable mixité sociale à l'intérieur d'un même immeuble, une crèche supplémentaire, des équipements sportifs pour les adolescents : cela dépasse les compétences d'un élu qui bat la campagne. J.-P.A.

MESSEURS LES CENSEURS...

L'association Monts 14 n'a pas apprécié la note de lecture que nous avons consacrée à son ouvrage, "Quête d'un patrimoine menacé" (voir "La Page" n° 46). Et elle nous l'a fait savoir à sa manière. Pas par lettre ni par téléphone, encore moins par fax ou par courriel. Ces amoureux des vieilles pierres ne sont pas non plus venus nous voir sur les marchés, et pas davantage

au local où nous nous réunissons... Non, Monts 14 a préféré exprimer sa déception en recouvrant systématiquement - avec des moyens qu'on ne lui connaissait pas - les affiches de "La Page" contenant l'article jugé infamant. Décidément, nous n'avons pas les mêmes conceptions de la vie de quartier et de la liberté d'expression. O.S.

Boulevard Brune

Au Café éthique, la médecine en questions

● Depuis un an, la brasserie de la porte Didot accueille des débats sur l'éthique médicale.

Il y avait déjà, des cafés "philo", "psycho", littéraires. Désormais il y a dans notre arrondissement un "Café éthique", où se tiennent, depuis mai dernier, des débats autour de questions d'éthique concernant la santé.

La brasserie "La Porte Didot", 77 boulevard Brune, a déjà accueilli cinq débats publics organisés par des professionnels de l'hôpital Broussais et l'Espace éthique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris

(AP-HP), à raison d'un lundi tous les deux mois environ, entre 18 et 20 heures. Les thèmes traités ont été : Les médecins ont-ils droit à l'erreur ? Doit-on dire la vérité aux personnes malades ? L'hôpital est-il fait pour les malades ? A l'hôpital, le malade a-t-il le droit de décider ? Mourir dans la dignité. Et le public vient nombreux dans ce café-brasserie, plutôt spacieux, où, dès 18 heures, les derniers arrivants se trouvent devant une salle comble.

Michel Bilis, directeur de l'hôpital Broussais, et Emmanuel Hirsch, responsable de l'Espace éthique de l'AP-HP, étaient présents à tous les débats, ce dernier jouant le rôle d'animateur.

Professionnels et usagers

Au côté des professionnels de l'hôpital Broussais, les intervenants, selon le sujet traité viennent d'horizons différents ; les associations d'usagers sont également

représentées. Ainsi, lors du débat du 21 février sur le thème "Mourir dans la dignité", sont intervenus : R. Zittoun, professeur en cancérologie, le docteur Lecomte, responsable de l'équipe mobile de soins palliatifs de l'hôpital Broussais, E. Fiat, philosophe, J. Girnt, de l'Association pour le droit à mourir dans la dignité (ADMD).

La liberté de choisir le moment de mourir, revendiquée par J. Girnt, amena la question du droit de tuer, réfuté par le docteur Zittoun. On a beaucoup débattu sur la notion de dignité. Le terme d'euthanasie fut, bien entendu, prononcé. On a évoqué l'état de la législation sur ce sujet dans d'autres pays proches. Dans ces débats, chacun à l'occasion d'intervenir, et le fait parfois très spontanément. Le café n'est pas fermé aux habitués, et il arrive qu'un client du comptoir demande le micro : il a quelque chose à dire et ne s'en prive pas. Après tout, c'est "son" café ; ce type d'intervention détend toujours l'atmosphère.

Au milieu du public et au cours des échanges, le patron se glisse aussi discrètement que possible pour servir ces nombreux clients d'un soir. **NICOLE PÉNASSE**
Prochain Café éthique, le 17 avril. Thème : La douleur est-elle une fatalité ?
Tél. : 01.43.95.93.39 (98 42).

Sous le "café", la "maison"

● A l'origine, après la sortie en 1996 de la "Charte du patient hospitalisé", naît, dans cet esprit, une Association pour la reconnaissance des droits des usagers (Ardus). Elle vise à transformer la relation soignants/soignés. Il fallait trouver un espace privilégié d'accueil, de rencontres et d'échanges pour les malades, les familles, les professionnels de santé et les associations impliquées dans ce projet.

Une "Maison des usagers", la première du genre, est alors implantée en mai 1997, dans l'hôpital Broussais. Elle est ouverte à tous et chaque mois, des rencontres à thèmes y sont organisées.

Parmi les objectifs, il faut souligner la création d'un comité d'information et d'éducation des patients, qui n'a pu encore être mis en place, en raison du transfert programmé de Broussais sur le site de l'hôpital européen Georges Pompidou (HEGP), mais qui se développera dans le nouvel hôpital.

Le principe du "Café éthique" était inscrit dans le projet de la "Maison des usagers". L'intention était d'offrir une plus large audience aux échanges, afin de faire évoluer ce mouvement de citoyenneté des malades.

L'initiative de ces innovations revient à Chantal Deschamps, chargée de mission

au sein de la "Mission des droits des usagers", auprès de la direction de l'hôpital Broussais. Elle a beaucoup œuvré depuis 1996, pour développer une réelle "démocratie sanitaire", avec Jean Wils, chargé de mission à ses côtés, et aujourd'hui responsable du département des droits des usagers à l'HEGP. Il collabore également à la publication du journal "Grains de sel", revue trimestrielle de l'hôpital nouveau.

Dans le prolongement de ce mouvement, l'objectif est de ne plus jamais écrire : "Sois malade et tais-toi !", titre d'un livre de Mustapha Khalouf (éditions Acropole).

SAINT-VINCENT : REJOIGNEZ LE COMITÉ DE SAUVEGARDE

Nous l'avions annoncé (voir "La Page" n° 46), l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) s'apprête à supprimer le service de chirurgie de cet hôpital spécialisé dans la prise en charge des bébés et enfants handicapés. Les équipes de neuropédiatrie et de chirurgie orthopédique pédiatrique ont accusé, notamment grâce à leurs compétences pour les interventions complexes sur la colonne vertébrale, une réputation mondiale. Avec la fermeture de la chirurgie, c'est la cohérence même du projet médical de l'hôpital qui est remise en cause. Nombre de blouses blanches estimant qu'à terme, toute la pédiatrie pourrait disparaître. Voilà pourquoi ils appellent "l'ensemble de la communauté hospitalière, les usagers, les élus et la population" à réagir. Sur l'initiative de la CGT, un comité de sauvegarde a vu le jour le 24 février dernier. Depuis cette date, plus de deux mille personnes l'ont rejoint aux côtés de tous les personnels, professeurs et chefs de service de Saint-Vincent-de-Paul. Le syndicat Sud, six associations d'usagers, des commerçants, des médecins et une vingtaine d'élus de tous bords en font également partie. Si vous représentez une association de quartier ou si, individuellement, vous refusez ce démantèlement, vous pouvez rejoindre le comité de sauvegarde en demandant le texte à signer au 01.40.48.81.98. J.-P. A.

World Wide Web

Cinq jours entre quatre murs et trois w

● Un journaliste de "L'Express" s'est enfermé dans un hôtel du 14e, tout seul avec Internet.

Dans la chambre 30 du Inn City Hôtel, 35 rue Maurice-Ripoche, Pierre-Yves Lautrou, journaliste à "L'Express", est volontairement resté clôturé durant cinq jours. Il n'a pour vêtements qu'un peignoir, une tenue de jogging et des chaussures. Et comme seuls liens avec le monde extérieur : un ordinateur et, en cas d'urgence, un téléphone portable. Quelques outils complètent sa panoplie : un bloc de papier, un crayon, et, indispensable à l'internaute, une carte de paiement. "Pour boire et manger, me laver et m'habiller, me distraire et m'informer, le salut viendra d'un fil, un tout petit fil, celui qui relie l'ordinateur à Internet. Ma chambre fait 20 m², mais mon magasin, c'est le World Wide Web..."

Sa première préoccupation : se restaurer. Pas si facile ! Enfin, il trouve un menu chinois, mais le montant de sa commande n'est pas suffisant (il manque 1 F) "Allons-y pour une seconde boisson. Confirmation par téléphone. Heureusement que mon portable était allumé !". Livraison trois quart d'heure plus tard, les nems sont corrects, sans plus. Carte de crédit et téléphone portable sont les "armes absolues du cyberacheteur".

Et l'hygiène dans tout ça ? Il lui faut trouver de quoi se laver. Supermarché en ligne, (houra.fr). Il remplit son chariot virtuel : savon, rasoir, dentifrice... Un courriel confirme la commande, s'assure qu'il ne manque rien. Cette commande n'arrivera jamais.

S'informer en ligne, tentative assez concluante sur France Inter, mais le son n'est pas terrible.

A la fin de cette première journée, ses yeux sont fatigués, il a le dos cassé. Le lendemain il décide de se réveiller à neuf heures, direction le supermarché électronique. Il ne sait pas encore qu'il ne sera

jamais livré. "Bonjour, Pierre-Yves. Si vous êtes Pierre-Yves, cliquez ici. (Avec Houra, on est intime, ou presque.) Pain, confiture, café, jus d'orange... la liste est complète, il manque juste le sucre. En tapant "sucre" dans le moteur de recherche, on lui propose d'abord, sucre d'orge, puis "douillette classique de 6 mois à 2 ans, coloris jaune". Le journaliste finira tout de même par trouver : sucre en morceaux, mais son intimité avec Houra se termine là : "erreur 2020", fatale à son petit déjeuner.

Chaque matin est une défaite, nous dit-il, pas de douche, pas de petit-déjeuner, et comble du désespoir, pas un seul café en cinq jours.

Les difficultés l'obligent à penser sérieusement au pot prévu pour le dernier soir avec ses amis. Il doit se procurer : vêtements (chemise, tee-shirt, chaussettes), vins, fromages, fleurs... En dehors de ces dernières, livrées en quatre heures, rien ne se déroulera comme les sites web consultés le promettent. Pour les vêtements, il ne reste que certaines tailles (pas les siennes) ou bien : "Si vous êtes un nouveau client, votre commande ne peut bénéficier du service de livraison rapide".

Contretemps et annulation

Pour le repas, la livraison coûte plus cher que le repas lui-même. "En deux jours, dit-il, c'est déjà la cinquième fois que je livre en pâture mon numéro de carte de crédit au cyberspace". Il nous confirme, comme l'a fait une étude du groupe Andersen Consulting, qu'un quart des tentatives d'achat en ligne n'aboutissent pas. Les jours suivants se passent avec les mêmes contretemps, les mêmes annulations, les mêmes retards. Pour sa fête, il recevra tout de même à temps du pain, du vin blanc et rouge, et du fromage. "Le pot de vendredi, lui au moins, sera digne."

Il dira quelques jours plus tard sur France-Inter : "Si le réseau achat-livraison par Internet, est loin d'être au point, les possibilités d'échanges et d'informations sont phénoménales (quatre cents courriels en cinq jours)."

L'heure de sa libération approche, il n'a pas pu se laver depuis lundi, mais : "surtout, je vais voir des gens, parler, respirer l'air de la ville. Cela va faire du bien." Une balade dans les rues du 14e, un café ou deux au comptoir d'un bistrot (n'oublions pas qu'il est en manque) sont exactement ce dont il a besoin ! **PAULE LASCOUMES**

D'après "Le parcours du combattant d'un acheteur en ligne", "L'Express" du 24 février au 1er mars 2000, ou sur www.lexpress.fr.

ALPHABÉTISATION DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

L'association Réatif (Rencontres, échanges, travailleurs immigrés et français), qui dispense notamment des cours d'alphabétisation au foyer des Arbustes, recherche des bénévoles. Les volontaires peuvent contacter Florence Woestelandt (tél. : 01.45.84.76.31) ou s'adresser au siège de l'association 4, rue Rondelet (12e), tél. : 01.45.40.20.23.

EMMAUS

Un "vestiaire Emmaüs" s'est installé à Plaisance. Très gros besoins en vêtements, chaussures, articles divers... pour hommes, femmes et enfants.
4, rue Georges-Pitard (15e), 17^e Plaisance, de 9 heures à 17 heures, en semaine. Tél. : 01.44.19.84.17. fax : 01.44.19.85.44.

Où trouver La Page

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Constantin-Brancoiu, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Alésia ; n° 217, librairie Plaisance.
Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
Rue Bénard : n° 47, librairie Tamazgha.
Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse.
Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
Boulevard Brune : n° 181, librairie Arcane.
Rue Daguerre : n° 46, librairie.
Rue Delambre : n° 17, librairie Lisez.
Place Denfert-Rochereau : kiosque.
Rue Didot : n° 27, librairie Le Grimoire ; n° 53, librairie Les Cyclades ; n° 97, librairie Pelatan ; n° 117, librairie Au plaisir de lire.
Rue du Château : n° 146, Les Crus du soleil.
Rue du Couédic : n° 59, café L'Insolite.
Boulevard Edgar-Quinet : kiosque métro.
Avenue du Général-Leclerc : n° 71, kiosque ; n° 93, librairie Mag Presse.
Rue Henri-Barboux : n° 6, librairie La Plume et l'encrier.
Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 68, librairie Pingot.
Rue Liard : n° 5, librairie-presse Liard.
Avenue Marc-Sangnier : n° 20, Théâtre 14.
Avenue du Maine : n° 165, tabac de la Mairie ; n° 197, La Cave ; n° 230, kiosque.
Rue Moulton-Duvernet : n° 21, librairie Duvernet.
Rue de l'Ouest : n° 23, agence STB Immobilier ; n° 67, librairie La Maison de Cézanne.
Rue du Père-Corélin : n° 57, librairie du Père-Corélin.
Rue Poirier-de-Narcy : n° 19, librairie Papyrus.
Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie Poisson.
Rue Raymond-Losserand : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety ; n° 195 bis, librairie Le Marque-page.
Avenue Reille : n° 2, librairie.
Avenue René-Coty : n° 16, librairie Gilbert Priollet ; n° 27 bis, librairie Montsouris.
Rue de la Sablière : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36, friperie Magic Retour.
Rue Sarrette : n° 59, épicerie.
Rue Sophie-Germain : n° 7, librairie Miliani.
Rue de la Tombe-Issoire : n° 63, librairie Aviotte ; n° 91, librairie.

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 50 F ; soutien : à partir de 100 F. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris Cedex 14.

Nom.....
Adresse.....

La Page
est éditée par l'Association
L'Equip'Page : BP53, 75661 Paris
Cedex 14, Tél (répondeur) :
01.45.41.75.80. Fax : 01.40.44.94.86.
Courriel : lapage14@wanadoo.fr
Directeur de la publication : François
Helinz. Commission paritaire n° 71 081.
ISSN n° 12801674.
Impression : Rotographie,
Montreuil. Dépôt légal :
avril 2000.